

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du **19 janvier 2023**

fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; Mme Véronique ANDRE ; M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT

Présent par procuration : M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT
M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

9 – Motion portant sur le fonctionnement du bureau de poste de Bouzonville

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la motion votée par le Conseil Municipal de Bouzonville jeudi 08 décembre 2022, cette motion exprime le mécontentement et la non acceptation de la réduction des horaires d'ouverture de La Poste de Bouzonville à partir de janvier 2023. M. Chabane Maire de Bouzonville ainsi que son conseil municipal estiment que cette décision est inacceptable et renforce le sentiment d'injustice de la part des concitoyens quant à la diminution des services publics dans notre territoire rural.

Monsieur le Maire explique que cette décision unilatérale, prise sans concertation, va également toucher les habitants de nos villages qui utilisent ce service. Ainsi, dans un souci de solidarité, Monsieur le Maire soumet cette motion à l'avis du conseil pour adoption et envoi au service régional de La Poste.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et ayant pris connaissance de la motion soumise par M. le Maire de Bouzonville, décide après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, d'approuver la dite motion et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en l'envoyant au service régional de La Poste et à la mairie de Bouzonville.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 19 janvier 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

